



*L'enseignement des droits et
libertés :*
contenu, méthodes, approches



Commission
des droits de la personne
et des droits de la jeunesse

Québec

Mise à jour :
Lucie Laliberté
Direction de l'éducation et de la coopération
Mars 2008

Illustration - Page couverture :
Marie-Denise Douyon



Table des matières

| | | |
|---------|---|----|
| Sujet 1 | Introduction : pourquoi enseigner les droits de la personne? | 11 |
| Sujet 2 | Motiver, activer, libérer : les buts de l'éducation aux droits de la personne | 19 |
| Sujet 3 | Approches à l'éducation aux droits de la personne | 31 |
| Sujet 4 | Curriculum en droits de la personne : l'intégration des idéaux à l'enseignement | 41 |
| Sujet 5 | Vivre l'idée : méthodologie de l'éducation aux droits de la personne | 53 |
| Sujet 6 | Les enseignements : architectes conceptuels de l'avenir | 65 |
| Sujet 7 | Réflexions finales : et maintenant qu'allons-nous faire? | 75 |

TABLEAU SYNOPTIQUE

| Sujets | Objectifs | Synopsis | Points de réflexion |
|--|--|--|---|
| 1. Pourquoi enseigner les droits de la personne? | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître l'importance et l'urgence d'enseigner les droits de la personne. - Discuter de la nécessité de transmettre des valeurs et des concepts au moyen de l'éducation aux droits de la personne. | Les étudiants, comme citoyens du prochain millénaire, ont devant eux la tâche colossale de relever les défis complexes posés par les droits de la personne. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi enseigner les droits de la personne? 2. Quel est le meilleur lieu d'éducation aux droits de la personne? 3. Comment se situe l'éducation aux droits par rapport aux règles morales des croyances religieuses, politiques et culturelles? |
| 2. Quels sont les buts de l'éducation aux droits de la personne? | <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les buts de l'éducation aux droits de la personne. - Identifier les objectifs principaux. | Les objectifs cognitifs, affectifs et comportementaux sont liés aux buts de conscientisation, de responsabilisation et de transformation. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que ces objectifs vous semblent pertinents? 2. Pouvez-vous modifier ou enrichir la liste d'objectifs. 3. Quels objectifs conviennent mieux aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire? |
| 3. Approches à l'éducation | <ul style="list-style-type: none"> - Examiner une variété d'approches qui pourraient faciliter la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne. - Évaluer les avantages et les inconvénients de ces approches. | Éducation dans une perspective mondiale, éducation au développement, éducation civique, réduction des préjugés et éducation antiraciste, éducation morale, promotion et défense des droits de la personne. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quel cadre conceptuel semble convenir le mieux dans votre cas? 2. Si vous deviez élaborer une approche multidimensionnelle, comment la structureriez-vous? 3. L'approche utilisée peut-elle comporter un risque de politisation et d'endoctrinement? |

TABLEAU SYNOPTIQUE

| Sujets | Objectifs | Synopsis | Points de réflexion |
|--|---|---|---|
| <p>4. Curriculum en droits de la personne : l'intégration des idéaux à l'enseignement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Discuter du contenu de l'éducation aux droits de la personne. - Déterminer les domaines qui se prêtent le mieux à l'intégration d'un contenu portant sur les droits de la personne. | <p>Le programme de formation en droits de la personne comporte l'enseignement d'un contenu et l'application d'instruments nationaux sur les droits de la personne, les mécanismes de protection des droits, les grands concepts qui sous-tendent les instruments, des cheminements pour l'intégration de ces sujets aux matières traditionnelles et le développement d'outils pédagogiques non biaisés.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment l'éducation aux droits de la personne s'insère-t-elle dans le programme général? 2. À quel âge devrait-on commencer? 3. Quels sont les sujets les plus controversés? 4. Comment intégrer l'éducation aux droits de la personne à un programme éducatif déjà surchargé? |
| <p>5. Vivre l'idée : méthodologie de l'éducation aux droits de la personne.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Examiner quelques-unes des stratégies utilisées dans la méthodologie de l'éducation aux droits de la personne. - Établir l'importance de créer des conditions propices à la transmission de l'éducation aux droits de la personne, conditions qu'on appelle parfois le « curriculum caché ». | <p>On examine la notion « d'école communautaire juste ». On présente les stratégies d'éducation à la coopération centrées sur l'enfant et participatives, dans des classes hétérogènes.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment comprenez-vous le « concept d'école démocratique »? 2. Cette idée peut-elle s'appliquer à votre situation? Quels obstacles risquent de surgir? 3. Certains adultes peuvent avoir du mal à accepter ce modèle parce qu'il cède trop de « pouvoirs » aux étudiants. Quelle est votre opinion à ce sujet? |

TABLEAU SYNOPTIQUE

| Sujets | Objectifs | Synopsis | Points de réflexion |
|---|---|---|---|
| <p>6. Les enseignants architectes conceptuels de l'avenir.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Examiner le rôle de l'enseignant dans l'éducation aux droits de la personne. - Déterminer la nature et le contenu de la formation initiale des maîtres, et de leur perfectionnement. | <p>De nombreux enseignants ont un grand souci des droits de la personne, mais n'ont pas la formation nécessaire pour encadrer leur enseignement. On présente ici le contenu de ce type de formation et on discute du rôle de l'enseignant.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelle formation devrait-on donner aux enseignants? 2. Quels obstacles les enseignants doivent-ils surmonter? 3. Les enseignants ont-ils un rôle à jouer dans le processus de mise en œuvre? Comment peuvent-ils devenir de véritables agents de changement? |
| <p>7. Réflexions finales : maintenant qu'allons nous faire?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Discuter des défis à relever dans le domaine de l'éducation aux droits de la personne. - Formuler un plan d'action pour la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne. | <p>Afin de préparer le terrain à la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne, les institutions doivent former les formateurs, créer des outils d'enseignement appropriés, développer de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux mécanismes d'évaluation, de même que partager l'expérience et l'expertise.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les défis majeurs à relever dans le domaine de l'éducation aux droits de la personne? 2. Quels sont les principaux obstacles? Quelles sont les principales forces et comment peut-on les mettre à profit le mieux possible? 3. Quels sont les gestes à poser dans le cadre d'un plan d'action pour la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne? |

Sujet 1

Introduction

Pourquoi enseigner les droits de la personne?

« Les droits de la personne sont fondés sur une demande croissante de la population mondiale pour une vie décente et civilisée où la dignité de chaque être humain recevra respect et protection. Quand nous parlons de droits de la personne, nous ne parlons pas seulement de nos besoins physiques, mais aussi de ces conditions de vie qui nous permettent de développer et d'utiliser pleinement nos qualités humaines d'intelligence et de conscience et de satisfaire nos besoins spirituels... »

Nations Unies, 1980. Questions et réponses sur les droits de la personne, p.2.

Objectifs

1. Reconnaître l'importance et l'urgence d'enseigner les droits de la personne.
2. Discuter de la nécessité de transmettre les valeurs et les concepts liés aux droits de la personne au moyen d'une éducation aux droits de la personne.

Les étudiants d'aujourd'hui ont devant eux la tâche colossale d'être les citoyens planétaires du prochain millénaire. Ils devront posséder les outils appropriés pour s'attaquer à des questions locales, nationales et internationales complexes, selon des voies éclairées, réfléchies et créatrices.

Les droits de la personne nous touchent tous quotidiennement : dans les écoles, dans nos échanges avec employeurs et propriétaires, avec des représentants du gouvernement ou devant les tribunaux. Nous sommes aussi touchés par les événements qui surviennent dans d'autres parties du monde, car ces événements peuvent avoir un effet sur la paix mondiale. Les droits de la personne se discutent donc dans un contexte mondial et leur respect, ou leur non-respect, a des effets à l'échelle de la planète. Cependant, ils nous touchent aussi individuellement dans pratiquement tous les aspects de notre vie quotidienne. Nous ne sommes pas seuls, mais reliés et interdépendants. Que nous le voulions ou non, nous sommes partie prenante du monde et de ses problèmes, acteurs aux niveaux local, national et international.

L'enseignement des droits de la personne tente de réduire ces grands principes à une taille abordable. Il se fonde sur l'universalité de la recherche de la dignité humaine. La paix et la justice internationales sont intimement liées au développement d'une population informée, bien au fait des droits de la personne, qui seule peut garder une société libre de toute intolérance, du racisme ou du sexisme. Il est possible de renforcer la confiance dans un système politique et la participation à ce système dans un pays où les droits de la personne sont respectés. Toutefois, celles-ci ne pourront que s'affaiblir si ces droits ne sont pas respectés. Permettre aux étudiants de devenir des citoyens efficaces, les doter des outils nécessaires pour jouer le rôle le plus éveillé et épanoui possible dans la société – comme consommateurs, producteurs, parents, membres d'un groupe religieux, voilà quelques bonnes raisons de vouloir enseigner les droits de la personne.

Le milieu scolaire est souvent la scène d'événements qui menacent sérieusement les droits de la personne. Suivant le modèle des adultes, les étudiants peuvent avoir recours à la violence pour résoudre des conflits. Celui ou celle qui frappe le plus fort a le plus de chances d'imposer sa volonté. Malheureusement, les jeunes sont souvent trop enclins à imiter ce modèle créé par les adultes dans l'arène politique ou dans les médias (certains films contiennent jusqu'à 200 meurtres).

Par l'étude des droits de la personne, les jeunes acquièrent un nouveau sentiment de responsabilisation et découvrent une nouvelle façon de se mériter le respect de se respecter eux-mêmes. Ils apprennent à exprimer leur opinion, même si cela ne les rend pas populaire et, ce qui est encore plus important, ils apprennent qu'exercer des droits suppose qu'on respecte d'abord ceux des autres, ce qui comporte certaines responsabilités. La Figure 1 illustre l'essentiel de la discussion, à travers une œuvre d'art.

Figure 1



*Communication (1975) par Jackson Beardy

Il y a ici trois oiseaux. Le nombre de contient le premier nombre impair et le premier nombre pair. Il contient donc les contraires. La « communication » veut dire une union de compréhension mutuelle entre les opposés ou entre créatures différentes. Si les créatures étaient littéralement les mêmes, il n'y aurait pas besoin de communication dans le sens habituel du mot... Seule la différence rend l'union et la communication nécessaires. Loin de vouloir poursuivre en accentuant trop les notions trinitaires, Beardy s'assure qu'il y a quatre yeux, quatre plumes de queue et cinq plumes sur chaque aile. Les ailes symboliques ressemblent à un nid stylisé et les trois oiseaux y logent comme des jeunes poussins dans leur nid.

* In Hughes, Kenneth James, 1979, *Jackson Beardy – Life and Art*, Canadian Dimension Publisher, p. 30.

*C'est une chose d'avoir entendu et lu quelque chose,
d'en avoir simplement pris note;
c'en est une autre d'avoir compris ce que nous avons lu ou
entendu,
c'est-à-dire de réfléchir.*

Martin Heidegger, 1971, *La pensée,*
Philosophies modernes de l'éducation

Matière à réflexion

1. Pourquoi croyez-vous qu'il soit nécessaire d'enseigner les droits de la personne?
2. Quel est le meilleur lieu d'éducation aux droits de la personne? Dans les écoles? Dans les ONG? Dans les syndicats? Au gouvernement? Dans les forces armées? Dans les institutions religieuses? Dans les médias? Pourquoi?
3. Comment se situe l'éducation aux droits de la personne par rapport aux règles morales des croyances religieuses, politiques et culturelles? Quelle est la cohérence éthique réelle ou potentielle de cette éducation dans notre pays aujourd'hui et demain?

Sujet 2

Motiver, activer libérer

Les buts de l'éducation aux droits de la personne?

« La tâche immédiate de l'enseignement et de la recherche en matière de droits de la personne devrait être de prévenir ou de diminuer de façon importante les violations de ces droits... en éveillant chez les personnes, les groupes, les populations et les gouvernements une conscience de la signification, du contenu et de la valeur des droits de la personne. D'internaliser... la révérence pour ces droits. »

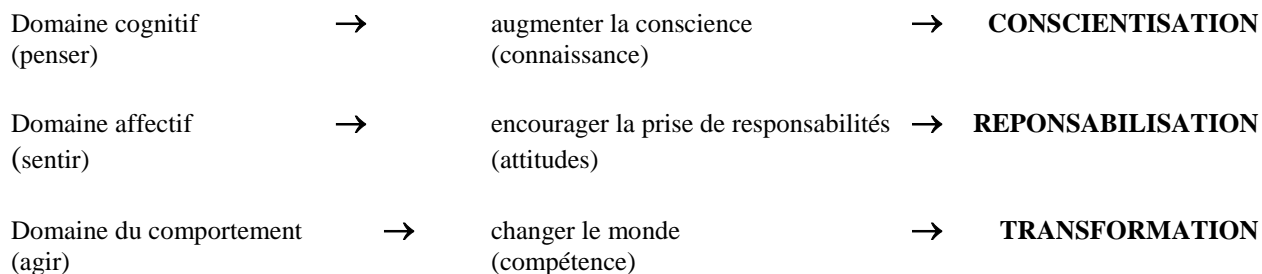
Feu José Diokno
Avocat pour les droits de la personne,
Philippines

Objectifs

1. Présenter les buts de l'éducation aux droits de la personne.
2. Identifier les objectifs principaux.

On peut situer les buts d'ensemble de l'éducation aux droits de la personne sur une échelle continue, représentée comme suit :

Figure 2



Heureusement, l'éducation aux droits de la personne peut aujourd'hui s'inspirer d'une excellente tradition. Il y a déjà quelque temps, l'éducateur Célestin Freinet¹ a prôné une éducation fondée sur le respect des droits de la personne. Cette pédagogie, qui a contribué à former plusieurs générations de citoyens responsables, est toujours très pertinente.

Les organisations internationales ont aussi organisé plusieurs réunions et tenu de nombreuses discussions sur l'éducation aux droits de la personne. La première étape de leur démarche a été de fixer des objectifs. Le Congrès international sur l'éducation aux droits de la personne, tenu à Vienne en 1978, a énoncé les lignes directrices suivantes :

« L'éducation aux droits de la personne et l'enseignement aux droits de la personne doivent viser à :

- I. Développer des attitudes de tolérance, de respect et de solidarité inhérentes aux droits humains;
- II. Assurer la transmission des connaissances au sujet des droits humains, dans leurs dimensions nationales et internationales, ainsi que dans les institutions établies pour leur implantation;
- III. Sensibiliser les individus aux moyens à prendre pour implanter les droits humains dans les réalités sociales et de politiques et ce aux niveaux national et international »²

¹ Freinet, Célestin, 1972, *L'école moderne en France*. Maspéro : Paris.

² Unesco, 1980, *Enseignement aux droits humains*,. Conseil de l'Europe, Vol.1, no 1.

Examinons de plus près les objectifs de l'éducation aux droits de la personne :

1. Objectifs cognitifs – conscientisation

Comprendre les concepts de base des droits de la personne

Les étudiants tireront ces concepts d'une étude des événements historiques et d'actualité, ainsi que des instruments statutaires (lois, conventions internationales et chartes), aussi bien dans leur forme initiale que dans des versions simplifiées. Cette base conceptuelle leur permettra de mieux assimiler et utiliser ces informations pour aborder les enjeux de la discrimination et des conflits.

Connaître les développements historiques

Une connaissance des événements historiques qui ont façonné la lutte pour le respect des droits de la personne est essentielle à une compréhension plus approfondie des enjeux et des problèmes qui forment la tradition des droits de la personne. Les institutions de l'esclavage et de l'apartheid constituent des éléments clés de l'étude et de la discussion. L'histoire a déjà en quelque sorte cristallisé les choses pour les étudiants, permettant ainsi de les ouvrir sur le monde qui les entoure et les aider à comprendre qu'il est possible d'apporter des solutions viables aux dilemmes auxquels les être humains doivent faire face.

Connaître les documents juridiques en matière de droits de la personne.

En adaptant les instruments liés aux droits de la personne au niveau scolaire et à l'âge des étudiants, on leur permettra de se familiariser avec *la Déclaration universelle des droits de l'homme*, le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et d'autres instruments du droit national et international. Ils sauront comment ces instruments sont employés pour faire valoir les droits de la personne.

Connaître les institutions liées aux droits de la personne et les mécanismes de protection de ces droits.

La lutte pour protéger les droits de la personne a fait l'objet – et fait toujours l'objet – de conflits civils dans de nombreuses parties du globe. Il est important de transmettre de l'information sur l'existence et le fonctionnement des commissions

des droits de la personne nationales et des Nations Unies, ainsi que sur d'autres organismes locaux, nationaux et internationaux.

Connaître certaines atteintes importantes aux droits de la personne

Les étudiants apprendront ainsi qu'aucun pays n'est exempt de violations des droits de la personne. L'emprisonnement pour délit d'opinion, la violation des libertés de la presse, l'exploitation des enfants, l'exclusion des personnes handicapées et la discrimination fondée sur le sexe se produisent encore sur une échelle mondiale.

Conscience planétaire

À mesure qu'ils progressent dans leur étude de la géographie, de l'histoire et de la société, les étudiants en viennent à se rendre compte que l'éducation aux droits de la personne couvre un vaste champ de connaissances, qui fait intervenir de nombreuses disciplines. Ils s'éveillent à l'idée que la protection des droits de la personne est cruciale pour assurer la paix chez nous comme à l'étranger. En devenant conscients que nous appartenons à un monde où les pays sont reliés entre eux et interdépendants, ils acquièrent une conscience planétaire quant à l'importance des droits de la personne, de la solidarité internationale et de la coopération.

2. Objectifs affectifs – sens de la responsabilité civique

Reconnaître chacun comme égal en valeur et en dignité

Tout au long de l'histoire, le concept de droits de la personne est apparu comme un moyen de résister à la nature arbitraire des pouvoirs totalitaires. Ils affirment la dignité et la liberté de toutes les personnes devant le pouvoir de l'État. C'est là un des messages sous-jacents qu'arrivent à comprendre les étudiants quand ils étudient les luttes menées par d'autres pour affirmer leur droit d'être libre de l'exercice arbitraire et déraisonnable de l'autorité.

Être sensible aux droits des autres

Les éducateurs constatent souvent que le premier réflexe des étudiants est d'affirmer qu'ils ont des droits. Nous devons donc attirer l'attention des étudiants sur le caractère universel des droits de la personne et souligner que tous les êtres humains possèdent les mêmes besoins fondamentaux et les mêmes droits fondamentaux. Nous devons aussi faire remarquer que le fait d'exercer unilatéralement ses droits crée des injustices pour les autres. Par exemple, le droit d'exercer sa propre liberté d'expression suppose qu'on respecte le droit des autres à exprimer leur point de vue et leurs idées.

Développer un esprit d'ouverture

Pour réussir vraiment à transformer les attitudes des étudiants, l'éducateur doit commencer par s'attaquer aux préjugés qui sévissent déjà. Que vaudrait une compréhension abstraite des droits de la personne qui ne conduirait pas à un changement du comportement quotidien des étudiants? Tout au long du processus d'apprentissage, on permettra aux étudiants d'exprimer des opinions qui pourront refléter un certain nombre de préjugés, afin de les encourager ensuite à examiner les conséquences de leur attitude – à voir qu'elle n'est pas fondée sur les faits, par exemple, ou qu'elle porte atteinte aux victimes du préjugé. On stimulera ensuite les étudiants à rechercher des façons de penser différentes. À cette fin, il est nécessaire que le climat de la classe soit favorable aux échanges et à la discussion. Une atmosphère de respect et d'ouverture est peut-être le facteur le plus important pour aider un étudiant à développer de nouvelles attitudes tout en renforçant ses attitudes positives.

Faire preuve d'empathie pour ceux dont les droits sont bafoués

L'étude des droits de la personne et la réflexion sur la condition humaine qui l'accompagne ne peuvent manquer de susciter des sentiments de compassion et d'indignation. L'apprentissage des droits de la personne ne saurait se limiter au seul domaine cognitif et être traité de façon froide et détachée comme nous avons trop souvent appris à le faire, dans nos réactions aux bulletins de nouvelles, par exemple. Nous devons exprimer notre indignation par rapport à certains faits et manifester que nous nous soucions du sort des victimes d'abus et d'atrocités allant à l'encontre des droits de la personne. Les étudiants apprendront à tenir compte des intérêts des autres dans leur examen des solutions possibles aux conflits et leurs propositions de changements. Voir le problème du point de vue d'un autre aide à inculquer un jugement démocratique. On doit encourager les étudiants à penser de

façon positive à propos des enjeux et montrer que les efforts individuels peuvent aider à changer les attitudes et qu'aucun de ces efforts n'est fait en vain.

3. Objectifs de comportement – transformation

Développer l'esprit critique pour permettre de repérer les préjugés, les stéréotypes et la discrimination

Apprendre à lutter contre les stéréotypes et les préjugés suppose un développement de l'esprit critique et de la pensée objective. Plutôt que d'avoir recours à des idées préconçues, les étudiants doivent s'habituer à observer le comportement et les attitudes des autres et d'eux-mêmes. On peut les encourager à faire preuve de jugement dans la formulation de leurs propres opinions. Ils développeront une aptitude à recueillir des données de sources différentes et de points de vue différents, une capacité d'analyse, la capacité de détecter les déformations et les préjugés et d'en arriver à une conclusion équilibrée. Le raffinement des capacités de perception, de raisonnement, de jugement et de prise de décisions est un processus d'apprentissage qui dure toute la vie.

Adopter des méthodes de résolution pacifique des conflits

Les droits de la personne peuvent servir de fondement pour développer des types de relations moins conflictuels entre les personnes. On préférera le discours à l'agression. On trouvera de nouveaux types de solutions aux situations de conflits ouverts entre personnes. Les étudiants apprendront à dialoguer, à faire de la médiation, à offrir des solutions de règlement et à gérer la colère et l'animosité. Ce genre de formation a des conséquences positives en ce sens que les écoles où elles sont appliquées connaissent généralement une diminution de l'incidence de conflits.

Sociabilité

Les étudiants apprennent à vivre avec des êtres humains différents par leur origine ethnique, leur handicap, leurs aptitudes, leurs modes privilégiés d'apprentissage ou leur religion, à communiquer et à interagir dans le respect des autres. L'intégration et l'acceptation de la diversité deviennent la norme.

Accepter les responsabilités

Dans une société libre et démocratique, les droits des personnes sont inséparables de la notion connexe de responsabilité personnelle par rapport à des propres actes. À chaque droit correspond une responsabilité. Ce double aspect de la liberté personnelle – droit et responsabilité – est inhérent à toute doctrine des droits. Nous devons nous gouverner nous-mêmes et fixer des limites à nos gestes lorsqu'ils peuvent porter atteinte aux droits des autres. L'éducation aux intérêts de la personne met l'accent sur la responsabilité, tout en enseignant aux étudiants à chérir la tradition de liberté qu'ils ont reçue en héritage.

Pratiquer la démocratie

Il est absolument essentiel de bien comprendre la démocratie pour pouvoir participer pleinement à la société. L'école et la salle de classe constituent d'excellentes arènes pour mettre en application les principes de base de la démocratie. Les étudiants détermineront par eux-mêmes, par la discussion et la prise de décision démocratique, quels droits et responsabilités devront être respectés dans la salle de classe, au moyen d'une charte de classe, par exemple. On voit là une façon concrète de s'assurer que les droits de la personne ne soient pas seulement un sujet de connaissances théoriques, mais plutôt un code de conduite des expériences quotidiennes.

Appliquer les instruments et les mécanismes en matière de droits de la personne

Les étudiants apprennent qu'ils peuvent avoir accès à des mécanismes institutionnels de protection des droits de la personne. Ils apprennent aussi comment les utiliser. Quand un droit n'est pas protégé par une loi (ce qui est le cas de nombreux droits), les étudiants apprennent à utiliser les moyens dont ils disposent. Exprimer une opinion, organiser une pétition, écrire aux journaux sont des exemples de recours possibles pour assurer le respect de la promotion des droits de la personne.

« La fonction de l'éducation est d'enseigner à penser de façon intensive et critique.

L'intelligence, jointe au caractère, voilà le but de la véritable éducation ».

Martin Luther King Jr., 1958

Matière à réflexion

1. Est-ce que ces objectifs vous semblent pertinents?
2. Pouvez-vous modifier ou enrichir cette liste d'objectifs?
Donnez des exemples.
3. Quels objectifs conviennent mieux au niveau primaire
Lesquels sont plus appropriés pour le secondaire?
Pour le post-secondaire?

Sujet 3

Approches à l'éducation aux droits de la personne

*« Ce dont la curiosité, cette petite plante frêle, a besoin de
dessus tout, mise à part la stimulation, c'est de liberté ».*

Albert Einstein

Objectifs

1. Examiner différentes approches facilitant la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne.
2. Évaluer les avantages et les inconvénients de ces approches.

L'éducation aux droits de la personne n'est ni un substitut à la religion, ni un type particulier de formation morale ou idéologique. Elle vise à développer une attitude critique face aux controverses et dans les échanges de point de vue.³ Son objectif n'est pas d'exprimer un ensemble de principes « révélés » mais d'encourager les personnes à confronter leurs opinions et leurs convictions sur la base d'un respect mutuel.

Il existe de nombreuses approches qui favorisent la transmission des concepts et des valeurs liés aux droits de la personne. Voici quelques-unes de ces approches.

Éducation dans une perspective mondiale et éducation au développement

Cette approche vise à sensibiliser aux problèmes des droits de la personne et aux enjeux transnationaux et planétaires. Elle met principalement l'accent sur la façon dont les personnes et les sociétés entrent en rapport avec les conditions physiques de la planète, avec les institutions créées par l'homme, avec les systèmes économiques et sociaux et, enfin, avec les problèmes d'ensemble liés au développement et à la mondialisation. Cette approche vise à encourager la compréhension internationale, la coopération, la paix, et à un engagement envers le développement durable. Elle ne doit pas s'opposer ni se substituer à l'enseignement local et national, mais l'enrichir afin de mieux refléter le monde d'aujourd'hui. Il y a des liens inextricables entre le développement et les droits de la personne :

Sans développement il ne peut y avoir une prise de conscience totale des droits de la personne, tandis que le développement sans droits de la personne serait vide de sens.

Éducation sociale ou civique

Beaucoup des systèmes scolaires utilisent cette approche comme préparation à la vie de citoyen et à la responsabilité sociale. Les étudiants sont formés pour devenir des participants actifs à une société démocratique. Le contenu comprend une étude de la démocratie directe, du système gouvernemental, et du processus électoral.

³ Séminaire des enseignants sur 1789 –1992. Conseil de l'Europe, p.14.

Réduction des préjugés ou éducation antiraciste

Cette approche prépare les étudiants à reconnaître et à remettre en question tout type de préjugés et de discrimination raciale. Elle conduit à plus d'équité dans les programmes scolaires, l'embauche du personnel, l'évaluation et le placement, ainsi qu'à des changements de comportement.

Éducation morale

On initiera l'élève aux principes et aux idéaux qui inspirent les accords portant sur les droits de la personne et aux codes de conduite formalisés qui en découlent.

Fondements juridiques

Cette méthode comporte une étude des principaux accords contemporains relatifs aux droits de la personne, avec pour point de départ la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (DUDH). Beaucoup de ces accords, comme le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* servent à mettre en œuvre ce qui est énoncé dans la DUDH. Ces traités, ainsi que d'autres documents, acquièrent de l'importance aux yeux des étudiants, puisqu'ils étudient en même temps les violations des droits de la personne qui amènent les pays à conclure ces accords.

Promotion et défense des droits de la personne

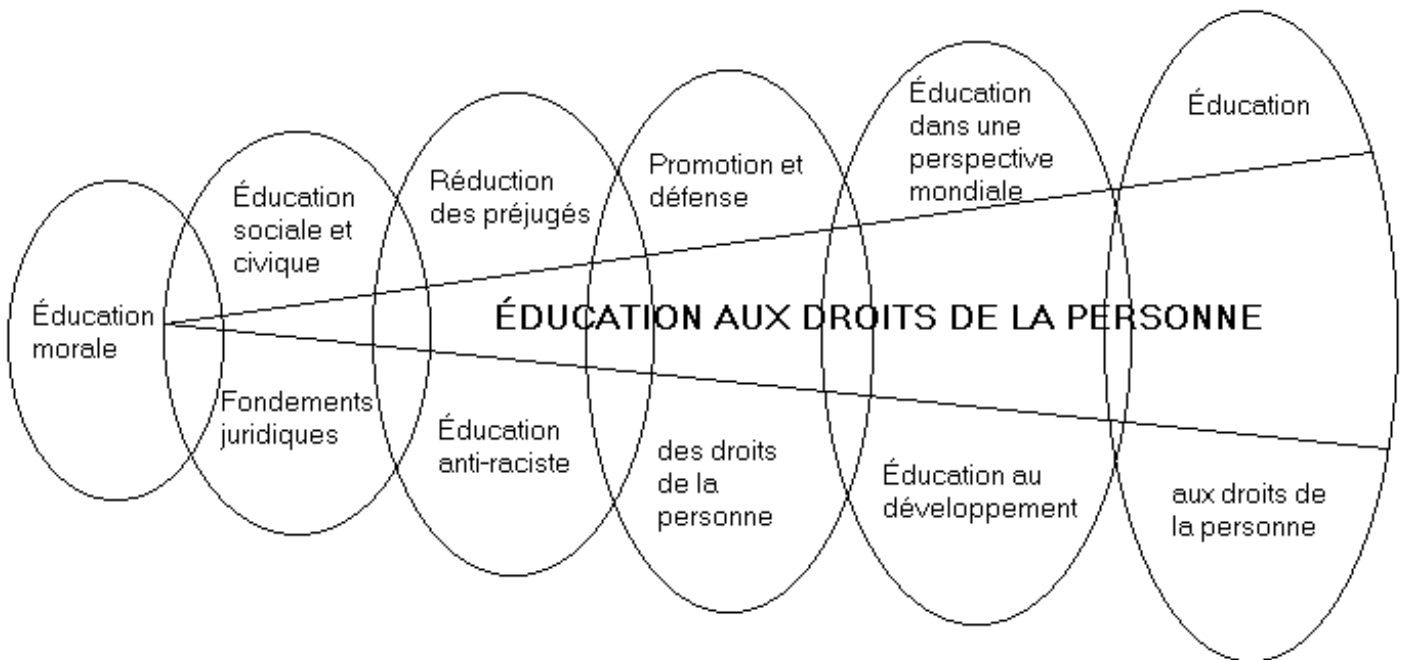
Les groupes qui cherchent, systématiquement et par des moyens pacifiques, à faire respecter intégralement les accords relatifs aux droits de la personne apportent une autre dimension importante à l'éducation aux droits de la personne. Une des organisations qui vérifie systématiquement les accusations de violations des droits de l'homme est Amnesty Internationale. Amnesty pose le problème des prisonniers d'opinion, des personnes à qui on a retiré leurs droits politiques et civiques et qui sont emprisonnées et persécutées en raison de leurs convictions. Par des campagnes épistolaires et publicitaires, l'envoi de missions et d'observateurs judiciaires, la publication des rapports spécifiques, cette organisation travail à rétablir les droits et les libertés de personnes ou de groupes de personnes et à éduquer le grand public à propos des problèmes d'actualité. Le programme d'enseignement peut donc être parsemé de présentations de différentes formes d'action et de soutien

national et international. Cela pourrait devenir un aspect permanent du travail scolaire.

Initiation aux médias

L'éducation sur les médias, l'initiation aux médias ou l'alphabétisation médiatique constitue un élément essentiel de tout programme d'éducation aux droits à la personne. Cette approche développe chez l'individu la capacité de sélectionner et d'analyser l'information véhiculée par les médias. Elle engage l'étudiant dans l'exercice de la pensée critique, en renforçant les aptitudes qui interviennent dans l'expression d'opinions indépendantes, les explications de débats et d'idées, la recherche de faits et de preuves et l'évaluation des conséquences de différents messages et actions.

Figure 3



« Dès notre petite enfance, nous recevons une éducation qui est très différente des enfants blancs et des latinos. En tant qu'Indiens nous établissions des liens avec la nature... Ainsi nous pensons que la terre est la mère de l'homme, et nos parents nous apprennent à respecter la terre. On ne doit blesser la terre qu'uniquement lorsque nous en avons besoin. C'est pourquoi avant de semer le maïs, nous devons lui demander sa permission ».

Rigoberta Menchu, 1993

J. Rigoberta Menchu, Une femme indienne au Guatemala, p. 56

« La terre n'est pas notre propriété. Nous l'empruntons à nos enfants ».

Proverbe amérindien

Matière à réflexion

1. Quel cadre conceptuel ou quelle approche semble être plus adéquat dans votre situation?
2. Si vous deviez élaborer une approche multidimensionnelle, comment la structureriez-vous?
3. L'approche utilisée peut-elle comporter un risque de politisation ou d'endoctrinement? Comment éviteriez-vous ce piège?

Sujet 4

Le programme des droits de la personne : L'intégration des idéaux à l'enseignement

*« Dire des mensonges aux jeunes est dangereux.
Leur prouver que ces mensonges sont vrais est dangereux...
Les jeunes savent ce que vous voulez dire.
Les jeunes sont des personnes...
Ne pardonnez aucune erreur que vous constaterez,
Car elles se répéteront et grossiront
Et ensuite nos élèves
Ne nous pardonneront pas d'avoir pardonné ».*

**Tiré de « Mensonges »
Poèmes Choisis
Yevgeny Yevtushenko**

Objectifs

1. Discuter du contenu de l'éducation aux droits de la personne.
2. Déterminer les domaines qui se prêtent le mieux à l'intégration d'un contenu portant sur les droits de la personne.

À présent que nous avons examiné le pourquoi de l'éducation aux droits de la personne, examinons les questions du « quoi » et du « où ». La plupart des gens s'entendent pour dire que l'éducation aux droits de la personne, pour être efficace, devrait imprégner tout le programme scolaire. Cependant elle ne devrait pas être dispersée entre plusieurs matières scolaires au point d'en devenir trop diffuse et superficielle.

Voici des propositions quant au contenu de la formation et à la façon de l'intégrer au programme. Ces propositions se divisent en trois parties :

- **les instruments relatifs aux droits de la personne**, qui prévoient le cadre juridique international et national, et les mécanismes de protection des droits de la personne.
- **les principaux concepts**
- **l'intégration aux matières scolaires**

Les instruments relatifs aux droits de la personne

Les instruments internationaux

- La *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adoptée le 10 décembre 1948 par les Nations Unies ;
- Le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, adopté le 16 décembre 1966 ;
- Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels*, adopté le 16 décembre 1966 ;

Ces trois documents constituent la *Charte internationale des droits de l'homme*. Des conventions générales ont également été adoptées au niveau mondial ou régional :

- La *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* ;
- La *Charte arabe des droits de l'homme*.

Les conventions spécifiques

Certaines conventions spécifiques visent à protéger des droits particuliers ou des groupes de gens distincts :

- La Convention internationale relative aux droits de l'enfant ;
- La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;
- La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

D'autres documents traitent d'un vaste ensemble de questions :

- Le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité ;
- L'esclavage, la traite des être humains, le travail forcé ;
- La torture ;
- Les populations indigènes, les minorités ;
- Les travailleurs ;
- L'éducation.

Une « troisième génération » de droits vient s'ajouter à cette liste. Elle comprend notamment les droits à la paix, à un environnement sain, à l'autodétermination, etc.

Les instruments nationaux

Il s'agit des chartes des droits de la personne, des lois, des codes ou autres instruments pertinents.

Les principaux concepts

Au risque d'oublier certains concepts,
la liste suivante expose certains des
plus essentiels.

Justice

Acceptation

Paix

Dignité

Réciprocité

Respect

Dialogue

Intégration

Égalité

Démocratie

Coopération

Responsabilité

Solidarité

Interculturalisme

Accommodement

L'intégration aux matières scolaires

Les valeurs et les concepts relatifs aux droits de la personne peuvent s'enseigner dans toutes les disciplines. Certaines se prêtent plus facilement que d'autres à l'intégration d'un contenu plus riche sur les droits de la personne.

Les cours d'**histoire** devraient relater les tentatives de l'humanité pour garantir le respect des droits de la personne aux niveaux national et international. Ils devraient décrire les grandes batailles engagées pour la reconnaissance des droits de la femme, des travailleurs, des jeunes, des pauvres, des minorités, des peuples autochtones, des personnes handicapées notamment. Les victoires dans l'obtention des droits civils et politiques, l'abolition de l'esclavage, la libération du colonialisme et le démantèlement de l'apartheid figureraient parmi les chapitres les plus illustres des guides de l'enseignant et des manuels scolaires. Des discussions sur la vie et l'époque des grands défenseurs des droits de la personne, comme Mohandas Gandhi, René Cassin, Martin Luther King et Rigoberta Menchu Tum, Aung San Suu Kyi (Myanmar), Ken Saro Wiwa (Nigeria), Carlos Belo et Jose Ramos Horta, pour n'en citer que quelques-uns, y trouveraient une place de choix.

L'éducation civique est un lieu propice à la définition des principes d'un véritable civisme et de la façon de devenir un membre significatif de la communauté démocratique. Ce type de cours constitue une excellente occasion d'établir une charte des droits pour la classe, en favorisant un sentiment d'appartenance.

Les cours de **langue et littérature** fournissent une profusion de thèmes, de personnages et de dilemmes permettant d'examiner la portée des droits et libertés, tout en exerçant les capacités d'expression orale et écrite des étudiants. Bien que les œuvres au programme soient déjà prescrites ou obligatoires, il y a toujours moyen de traiter la matière de façon créative. Tenir un journal, faire une critique des médias dans une perspective des droits de la personne, lancer une campagne de lettres, permettraient d'associer les droits à la vie quotidienne des étudiants.

Les **beaux-arts, la musique, le théâtre** sont parmi les disciplines qui présentent probablement les plus grandes possibilités d'intégration du contenu des droits de la personne. Les classes pourraient s'orienter vers la confection d'affiches illustrant les articles de la *Convention internationale relative aux droits de l'enfant*, l'apprentissage de chansons sur la paix, la justice sociale, ou encore la rédaction et la représentation de pièce de théâtre abordant des thèmes liés aux droits de la personne.

Ces cours prépareraient la commémoration de jours importants pour les droits de la personne, comme la Journée commémorative Martin Luther King, le 15 janvier, la Journée internationale de la femme, le 8 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars, la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, la Journée du souvenir d'Hiroshima, le 6 août, la Journée internationale de l'enfant, le 20 novembre, la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre.

La géographie, plus particulièrement si elle traite de géographie humaine, devraient encourager l'ouverture aux différences culturelles et favoriser l'empathie des élèves pour les autres peuples. C'est dans ce cours que l'on parle de protection de l'environnement, d'agriculture, de distribution de la nourriture et de mouvements migratoires.

Les **sciences sociales et humaines** se prêtent plus directement à un examen d'ensemble des enjeux liés aux droits de la personne. Le rôle de l'individu, de la famille, de la collectivité et de la société environnante, tout cela peut s'analyser dans un contexte qui fait intervenir les droits de la personne.

D'autres matières comme les **mathématiques** ou la **chimie** ont peut-être un lien plus éloigné avec l'éducation des droits de la personne, mais la pratique de l'enseignement est un acte social. La façon dont nous enseignons fait aussi partie de l'éducation aux droits de la personne. Ce sujet sera traité dans la partie suivante.

Le défi consiste toujours à « enrichir » le programme plutôt qu'à le « surcharger ».

Un matériel pédagogique exempt de stéréotype

Il va de soi qu'il faut sélectionner attentivement le matériel pédagogique utilisé et réviser les manuels pour y supprimer les clichés et les stéréotypes, plus particulièrement à l'égard des femmes, des personnes handicapées, des membres des minorités. Ces groupes de personnes devraient être représentés dans une grande variété de rôles et de fonctions à la fois dans le texte et les illustrations, comme décideurs et maître de leur destinée, et non comme victimes. Les nouveaux programmes devraient être conçus de façon interdisciplinaire, afin de permettre une réflexion critique de la réalité.

Il est primordial de surveiller les erreurs par commission, aussi bien que les erreurs par omission. La censure pure et simple n'est pas la bonne façon de traiter des

préjugés ou des stéréotypes contenus dans le matériel pédagogique. Il vaut parfois mieux aborder le problème lors d'une discussion dans la classe que de bannir carrément le manuel ou d'en retrancher les passages choquants. Les enseignants doivent, à cet égard, faire preuve de discernement.

Les changements aux programmes scolaires et leur mise en œuvre

Des changements aux programmes scolaires impliquent habituellement des changements sociaux. Pour que leur mise en œuvre soit efficace, il faut que les enseignants se les « approprient », en fassent « leur » projet. Un changement significatif de grande envergure se produit si les véritables agents de changement, c'est-à-dire les enseignants, y voient à la fois un enjeu professionnel et personnel. Cette approche fondée sur la « base » repose sur l'hypothèse que tout le personnel devrait être impliqué à toutes les étapes de l'élaboration des programmes. Il suppose également que les parents, les étudiants et les membres de la communauté puissent y participer, en autant que faire se peut.

« L'éducation, au vrai, consiste à dégager le meilleur de soi-même. Quel meilleur manuel que le livre de l'humanité? »

Mohandas Gandhi, 1934

Matière à réflexion

1. Comment l'éducation aux droits de la personne s'insère-t-elle dans le programme général?
2. À quel âge devrait-on commencer? Quels concepts et activités conviennent aux premières années du primaire? Au cycle supérieur de l'école primaire? Au premier cycle du secondaire? Au deuxième cycle du secondaire?
3. Quelles sont les questions les plus épineuses ou controversées? Comment les aborder?
4. Comment intégrer l'éducation aux droits de la personne à un programme déjà surchargé?

Sujet 5

Vivre l'idée :
Méthodologie de l'éducation aux droits de la personne

*« J'entends et j'oublie.
Je vois et je me souviens.
J'agis et je comprends. »*

Proverbe chinois

*« Dis-le-moi, et puis montre-le-moi encore, pour que je puisse
savoir. »*

Zora Neale Hurston, 1939

Objectifs

1. Examiner quelques-unes des stratégies d'enseignement utilisées dans la méthodologie de l'éducation aux droits de la personne.
2. Établir l'importance de créer des conditions propices à la transmission de l'éducation aux droits de la personne, conditions qu'on appelle parfois le « curriculum caché ».

Il n'y a pas que le contenu de l'éducation aux droits de la personne qui compte. Le cadre (méthodes, environnement) dans lequel elle se donne est tout aussi important. En ce sens, l'apprentissage cognitif et l'apprentissage affectif sont inextricablement liés. La vie de l'institution d'enseignement doit elle-même refléter le principe du respect des droits de la personne par sa manière de traiter les enfants, ses méthodes de travail, son organisation et ses procédures. La démocratisation de la vie à l'école met en jeu une transformation de l'écho même de l'école, en l'imprégnant des valeurs de la vie en démocratie. Cela sous-entend que l'école sert de plan d'action pour la vie en société démocratique.

La « façon » de donner notre enseignement, ce qu'on appelle parfois le « curriculum caché » ou « informel », peut avoir autant d'influence sur le processus de socialisation que sa « matière ». Des exemples à l'appui de cette affirmation se voient quotidiennement dans les règles, écrites ou non, qui gouvernent le comportement des individus. Lorsqu'on assiste à un spectacle étudiant, par exemple, on demande aux plus vieux de laisser les sièges à l'avant de la salle aux plus jeunes et aux plus petits, de manière à ne pas leur bloquer la vue.

Si les élèves qui apprennent les principes de la démocratie dans un cours d'études sociales ou de civisme se rendent compte qu'on ignore ces mêmes principes dans la vie de leur propre école, ils pourront être portés à conclure que tout cela n'est que « belles paroles », que ça n'est qu'un exemple de « deux poids deux mesures » ou de « faites ce que je dis, pas ce que je fais ». La notion d'école en tant que communauté juste, exprimée par Kohlberg⁴, représente une rectification de cette disparité entre les paroles et les gestes en donnant aux élèves une véritable voix démocratique dans la conduite des activités de l'école au quotidien.

L'école démocratique

On peut décrire comme suit les caractéristiques d'un modèle démocratique de la vie à l'école respectant les droits de la personne.

- **CENTRÉE SUR L'ENFANT** : l'élève est considéré comme un membre actif de la communauté scolaire. On encourage le questionnement. Les élèves peuvent aussi assumer des rôles dirigeants pour la résolution de problèmes et la prise de décisions à l'école. Les mécanismes de résolution de conflits qui forment et emploient des médiateurs étudiants, l'appui aux conseils étudiants, l'établissement en classe de conseils de coopération et l'élaboration de chartes des droits en classe sont autant de moyens de donner aux jeunes le pouvoir de s'initier à la vie démocratique. Pour faciliter ce processus, certaines classes au Québec ont établi

⁴ Kohlberg, L., Wasserman, E., Richardson, N. (1978) The just community School. The Experience of the Cambridge Cluster School.

des Cercles d'amitié et ont ainsi littéralement « réaménagé le mobilier ». Au lieu de s'asseoir à des pupitres disposés ou rangés, les élèves et l'enseignant sont assis en cercle sur le plancher. Cette pratique, inspirée par les traditions autochtones, encourage la discussion, améliore la visibilité de chacun et élimine les obstacles hiérarchiques inutiles.

Le fait de centrer l'attention sur l'enfant ne diminue en rien le rôle de l'enseignant. En fait, dans un tel contexte, ce rôle s'accroît et englobe les notions de modèle, d'agent de changement et « d'architecte conceptuel de l'avenir ». Les enseignants doivent montrer aux élèves comment appliquer les droits à leur propre classe. Non seulement les relations élève-élève, mais aussi les relations enseignant-élève et administrateur-élève, doivent se conformer aux principes des droits de la personne, pour que les élèves puissent considérer le concept comme valide.

- **BRANCHÉE SUR LA RÉALITÉ DU QUOTIDIEN** : la classe devient un environnement vivant qui reflète les situations sociales, politiques et économiques du pays. Cet environnement doit donner la sécurité et la liberté qu'il faut pour pratiquer les techniques essentielles de pensée, pour appliquer la théorie à la pratique, pour discuter de sujets controversés, pour envisager un large éventail de points de vue sur le monde et pour se garder de toute forme de discrimination. Cela se traduit dans l'école toute entière par les règlements et les politiques pour contrer le sexisme, le racisme et l'exclusion. Cela signifie aussi que les élèves handicapés sont intégrés en classe régulière et que les services aux élèves ayant des besoins particuliers sont adaptés à leurs besoins.

On peut encourager les élèves à réaliser des projets relatifs aux droits de la personne, susceptibles d'agir sur la vie de l'école et de la collectivité. Il peut s'agir de campagnes éducatives utilisant des moyens de communication aussi variés que les présentations audiovisuelles, les expositions d'affiches ou d'œuvres artistiques, la publicité sur les ondes de la télévision ou de la radio communautaire, les débats, la publication de journaux ou de périodiques, les festivals de musique, les campagnes de soutien, pour n'en nommer que quelques-uns.

- **IMPRÉGNÉE DE STRATÉGIES D'ÉDUCATION À LA COOPÉRATION :** l'apprentissage et l'entraide en équipe d'élèves sous la supervision de l'enseignant, qu'on appelle « éducation à la coopération », repose sur les bases solides, constituées par de multiples recherches et expériences. L'éducation à la coopération peut encourager l'acceptation et la coopération entre pairs. Dans les classes hétérogènes, qui sont davantage la norme que l'exception, les étudiants d'origines et de capacités diverses apprennent à collaborer en groupes flexibles d'élèves aux aptitudes variées. Chacun demeure responsable de son apprentissage individuel et assume la responsabilité et la propriété de ses efforts et de son comportement. Cette stratégie facilite également l'intégration d'élèves handicapés aux classes régulières. Les élèves s'engagent progressivement à « apprendre à collaborer » et à « collaborer pour apprendre ».
- **INTERACTIVE :** le climat de la classe doit faciliter la discussion, les échanges et les débats. Les élèves apprennent par l'écoute, mais aussi par l'expérimentation et par l'action. Les jeux de rôles, les exercices de simulation et l'art dramatique peuvent aider les élèves à s'identifier aux autres et à avoir de l'empathie pour eux.
- **FONDÉE SUR LA COLLABORATION :** les enseignants et le personnel de soutien doivent voir l'éducation comme une entreprise de collaboration. Le développement d'une évaluation des besoins, la planification du contenu et des calendriers, la production de matériel et la préparation des examens peuvent devenir autant d'exercices collectifs. L'enseignement en équipe permet également le partage de forces et des talents de chacun, pour donner de meilleurs services éducatifs. La participation des parents, des mentors et d'autres membres de la collectivité, de même que l'affirmation de leurs points de vue, sont d'une aide inestimable.

Les méthodes et techniques pédagogiques

L'éducation aux droits de la personne nécessite une grande variété de techniques pédagogiques qui vont du cours magistral aux projets conçus par les élèves. Il y a plusieurs raisons à cela, dont le désir de rendre les leçons sur les droits de la personne aussi stimulantes que possible pour les élèves, de s'adapter aux divers styles d'enseignement et d'apprentissage et, bien entendu, d'offrir un programme ouvert à un éventail de possibilités.

Cependant, il y a une raison, plus fondamentale, à l'emploi de techniques variées. L'éducation aux droits de la personne ne se limite pas à l'acquisition d'information historique et de certaines connaissances de base sur le fonctionnement du système législatif. Elle met également en jeu l'étude des comportements, la résolution paci-

fique des conflits, le sens de la responsabilité civique, la compréhension internationale et la démocratie.

▪ LES COURS MAGISTRAUX

Les cours magistraux constituent certainement la forme d'enseignement la plus répandue. Cette forme consiste principalement en des présentations par l'enseignant, des questions posées aux élèves et des échanges limités et dirigés.

Pour bien des enseignants, cette méthode est efficace pour la transmission de concepts et d'information. Lorsqu'on en abuse, elle peut rendre les élèves dépendants, craintifs et rigides. Les enseignants les plus appréciés des élèves sont souvent des « conférenciers » doués. Les élèves aiment les présentations colorées et bien structurées. Par des questions et des discussions, on peut encourager les élèves à exprimer leurs points de vue et à explorer de nouveaux modes de pensées.

▪ LE DIALOGUE SOCRATIQUE

Le rôle de l'enseignant est celui d'un guide qui, en posant des questions à l'élève, l'aide à examiner et à clarifier ses propres opinions et points de vue et à développer de bons raisonnements. On croit que chacun possède en soi la connaissance et que le rôle de l'enseignant est d'aider les personnes à la faire ressortir, plutôt que de se servir d'elles comme de simples réceptacles. La méthode du dialogue socratique peut être efficace pour la conduite d'activités tels les groupes de discussion, les groupes de travaux pratiques et les séminaires.

C'est là une stratégie très efficace pour mettre au jour certaines incohérences. On peut ainsi s'en servir pour montrer aux élèves le fait que leur opinion contredit un principe des droits de la personne sur lequel ils se sont déjà entendus, en s'appuyant sur un article de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ou la charte de la classe. Le dialogue socratique peut également susciter l'observation de soi, sans mettre l'élève sur la défensive.

▪ LA DISCUSSION

Certains exercices s'appuient uniquement sur des discussions qui prennent la forme de débats, d'échanges d'idées ou de séances de prise de décisions. C'est notamment le cas de l'élaboration de la charte de la classe. Ces exercices sont très utiles pour encourager les élèves à articuler leur opinion et à la communiquer aux

autres. De cette manière, ils parviennent à évaluer et à réévaluer certaines de leurs attitudes qui peuvent être discriminatoires ou simplement méprisantes pour autrui.

La discussion est également utile pour encourager les élèves à se former une opinion sur des sujets complexes, mais néanmoins stimulants pour l'esprit, comme les droits des Autochtones, les abus envers les enfants ou les stéréotypes dans la répartition des rôles.

▪ JEUX DE RÔLES, SKETCHS ET SIMULATIONS

Il est souvent plus stimulant d'apprendre par le jeu de rôles que par un autre moyen. Les sketches peuvent servir de véhicule pour la transmission de certains messages ou pour le traitement de sujets délicats.

Une activité de simulation met en jeu des participants dans une situation ou un cadre hypothétique qui se base sur un modèle simplifié mais opérationnel du « monde réel ». On demande aux participants de réagir à un événement, processus ou problème particulier, qu'on a isolé auparavant afin de l'observer de près dans l'environnement ou le cadre hypothétique.

Cette technique d'éducation tend à s'appuyer sur l'imagination de l'élève, sur son ingénuité, sa créativité et le sens commun, en plus de stimuler le développement de toutes ces facultés. Les participants doivent évaluer la situation, envisager divers cheminements de l'action et modes de comportement et, enfin, tester les décisions sur le sujet à l'étude.

▪ LE REMUE MÉNINGES

On emploie généralement cette technique pour « mettre la balle au jeu ». L'objectif du remue méninges est de générer un vaste éventail d'idées en libérant le potentiel créatif de chaque personne.

▪ LA RECHERCHE ET L'INVESTIGATION

En divisant la classe en équipes de recherche, on aide les élèves à traiter beaucoup plus de sujets dans la période relativement courte que dure le cours. De plus, les rapports de recherche, produits sous forme de présentations ou même de saynètes, augmentent le degré de motivation des élèves.

- L'ÉTUDE DE CAS

L'étude de cas est une des techniques les plus importantes pour illustrer de nouveaux concepts, pour présenter des sujets controversés, pour renseigner les élèves sur des violations de droits et pour encourager la pensée critique pour résoudre un problème.

- LE VOTE ET LA PRISE DE DÉCISIONS

La discussion en groupe et la prise de décision par des votes constituent d'excellents outils d'apprentissage en matière de droits de la personne et de démocratie. La charte de la classe, élaborée selon les mêmes méthodes, doit alors, être respectée.

- LE JOURNAL PERSONNEL

Tenir un journal personnel peut aider l'élève à développer sa pensée sur des questions relatives aux droits de la personne et certains paradoxes qu'ils comportent. Cela lui donne la chance de réfléchir par lui-même à des problèmes auxquels il peut être difficile de trouver des réponses ou des solutions. Le journal est un document personnel; on suggère donc de ne pas lui attribuer de note, l'élève pouvant plutôt en discuter avec l'enseignant.

« Lorsque le « mot » est privé de sa dimension d'action, la réflexion, automatique, en souffre aussi; et le mot se change en... verbalisme... Si on met l'emphase exclusivement sur l'action au détriment de la réflexion, le « mot » se convertit en activisme. »

Pédagogie des opprimés
Paolo Freire

Matière à réflexion

1. Comment comprenez-vous le concept d'« école démocratique »? Que vous faudrait-il pour l'atteindre?
2. Cette idée peut-elle s'appliquer à votre situation? Quels obstacles risquent de surgir?
3. Certains adultes peuvent avoir du mal à accepter ce modèle parce qu'il accorde trop de « pouvoir » aux étudiants. Quelle est votre opinion à ce sujet?

Sujet 6

Les enseignants : Architectes conceptuels de l'avenir

« Ainsi, tout citoyen [...] qui se considère responsable - et en particulier ceux d'entre vous qui travaillez avec l'esprit et le cœur des jeunes gens – doit être à « jouer son va-tout ». Ou, en d'autres mots, vous devez comprendre qu'en essayant de corriger tant de générations de mauvaise foi et de cruauté, lorsque cela fonctionne non seulement en classe, mais aussi dans la société, vous rencontrerez une résistance des plus fantastiques, des plus brutales et des plus déterminées. Il ne sert à rien de prétendre que ce la n'arrivera pas ...

Le but de l'éducation, finalement, est de créer chez la personne la capacité de regarder le monde par elle-même, de prendre ses propres décisions [...] C'est en posant des questions à l'univers, puis en apprenant à vivre avec ces questions, qu'elle atteint sa propre identité [...] L'obligation de chaque personne qui se considère responsable est d'étudier la société et d'essayer de la changer [...] C'est là le seul espoir dont dispose la société. C'est là le seul moyen par lequel les sociétés évoluent.

*Causerie à des enseignants dans
James Baldwin*

Objectifs

1. Examiner le rôle de l'enseignant dans l'éducation aux droits de la personne.
2. Déterminer la nature et le contenu de la formation initiale des maîtres, et de leur perfectionnement.

L'éducation aux droits de la personne ne doit pas être la chasse gardée des spécialistes, mais bien le domaine de toutes les personnes engagées dans l'entreprise éducatif. L'enseignant ne doit pas adopter une attitude neutre ou distante lorsqu'il s'agit d'enseigner les droits de la personne aux élèves. Qui, par exemple, accepterait un comportement ouvertement discriminatoire envers un élève en pleine classe? De façon générale, l'éducation aux droits de la personne doit susciter un engagement actif de la part des enseignants, dont la tâche est de transmettre de l'information, des concepts et des valeurs.

Il arrive souvent qu'on demande aux élèves d'entreprendre des recherches, de débattre de sujets controversés et d'exprimer leur opinion. Parfois, cette opinion peut être teintée de préjugés et de stéréotypes transmis par le monde adulte. Le rôle de l'enseignant est de maintenir une atmosphère de confiance et d'ouverture d'esprit, atmosphère essentielle de par sa nature aux discussions en classe et aux prises de conscience par les élèves. L'enseignant évitera de contredire les élèves et de leur imposer son propre point de vue, et préférera employer la persuasion constructive. Il est parfois nécessaire d'accepter le fait que les élèves refusent de modifier leur attitude. L'enseignant peut essayer de nouveau à une autre occasion. La tâche la plus importante de l'enseignant est probablement de susciter le goût d'en savoir davantage.

Malgré le fait que l'éducation aux droits de la personne ne soit, de par sa nature, ni un sujet neutre, ni une matière qu'on peut enseigner sans discuter de convictions fondamentales solidement ancrées, il ne faut jamais en faire un moyen de propagande des idées personnelles de l'enseignant. Le rôle de l'enseignant n'est pas de les convaincre du bien-fondé d'un point de vue particulier, mais bien de permettre l'expression de l'opinion de chacun et de révéler les conséquences des préjugés par des exemples et des exercices à faire en classe.

L'enseignant doit avoir l'indépendance nécessaire pour se sentir libre de traiter de sujets controversés. Mais il peut arriver qu'il se doute de ses connaissances en matière de droits de la personne. Beaucoup partagent un intérêt pour les droits de la personne, mais manquent de formation pour bien documenter leur enseignement. Il faut considérer la formation initiale et le perfectionnement des enseignants comme une activité globale et un processus continu. Il faut donner la priorité à l'enseignement de méthodes qui peuvent diriger et développer, chez l'élève, la capacité à penser, à remettre en question, à formuler des problèmes et à les résoudre, et à améliorer ses techniques d'application de cet apprentissage.

La formation

La formation spécialisée pour les enseignants demeure un obstacle central et crucial. La formation continue des enseignants est la clé du succès. Les éléments essentiels de ce type de formation sont :

- La connaissance des instruments internationaux et nationaux, ainsi que des mécanismes qui protègent les droits de la personne;
- La préparation de l'enseignant au rôle « d'agent de changement », ce qui lui permettra d'incorporer de nouveaux contenus à son curriculum d'enseignement;
- L'apprentissage de méthodes favorables à la transmission des valeurs relatives aux droits de la personne et adaptées aux réalités du milieu;
- L'accès aux ressources, qu'elles soient audiovisuelles ou informatiques, ou qu'il s'agisse de documents de recherche et de statistiques.

Une bonne part de ces événements doivent déboucher sur l'action et développer chez l'enseignant l'habileté à enseigner à des groupes flexibles et à capacités hétérogènes. L'enseignant doit être formé à « penser droits de la personne », à devenir sensible aux situations vécues dans sa propre classe, ou encore aux parties de ses propres manuels où il serait pertinent d'ajouter un contenu sur les droits de la personne. Cela comprend la manière dont l'enseignant règle les conflits de tous les jours, les problèmes interpersonnels et les divergences d'opinion. Les programmes de perfectionnement doivent s'appuyer sur des situations tirées de l'expérience en classe.

Il faut également former les enseignants à travailler en groupes multidisciplinaires, par l'enseignement en équipe. Cela comprend la préparation de stratégies d'enseignement, l'évaluation du processus, l'ajustement et l'adaptation des plans de cours, la résolution de problèmes, l'auto-évaluation et la rétroaction.

Quelques bons tuyaux pour l'enseignement

Les points suivants peuvent s'avérer utiles aux enseignants pour évaluer les questions touchant les droits de la personne.

- Il y a des risques à se draper d'objectivité. L'enseignant peut alors facilement être amené à agréer toutes les opinions émises, même si elles s'appuient sur des faussetés ou si elles sont clairement injustes. En faisant la promotion des prin-

cipes qui sous-tendent les droits de la personne, il est nécessaire de s'élever contre les opinions teintées de préjugés.

- Prouvez votre ouverture d'esprit en admettant votre malaise. L'enseignant peut ne pas être à l'aise pour faire face à certaines questions ou à la controverse qu'elles risquent de susciter. En étant informés du malaise de l'enseignant, les jeunes apprécieront le fait qu'un adulte accepte de révéler ses propres problèmes face à des questions difficiles et seront peut-être soulagés de voir que leur propre malaise en regard de questions controversées est légitime.
- Soyez attentif. Il est important de donner aux élèves l'occasion d'exprimer leur opinion, même si celle-ci s'appuie sur des informations fausses. Cela les encourage à aller au bout de leur pensée. Il vaut mieux exprimer une opinion que de ne pas s'engager du tout. La reconnaissance du droit à l'expression amène le développement de la confiance et les préoccupations des jeunes et les questions qu'ils se posent, l'enseignant est mieux armé pour diriger une analyse approfondie des enjeux de droits de la personne à l'étude.
- Fournissez des portes d'entrée aux préoccupations des élèves. Après avoir prêté une oreille attentive à leurs préoccupations, l'enseignant peut se servir de l'expérience des élèves comme d'un point central pour l'observation des droits de la personne. Il vaut mieux susciter l'engagement des élèves que de les orienter vers des questions ou des causes choisies par l'enseignant et pour lesquelles les élèves manifestent peu d'intérêt.
- Présentez avec précaution les exemples illustrant les violations des droits de la personne. L'enseignant risque de supposer à tort que les jeunes élèves sont prêts à entendre parler de violations extrêmes des droits de la personne. Ainsi, les images illustrant la torture risquent non seulement semer la confusion dans l'esprit des élèves, mais aussi de susciter des peurs excessives. On pourra encourager les élèves ayant acquis suffisamment de maturité à faire un usage approprié d'images troublantes et à mener des projets de recherche individuels.
- Encouragez les élèves à participer. Il peut être très emballant et gratifiant de devenir actif au nom de ses convictions. Si vous encouragez les élèves à travailler au changement social par certaines activités (par exemple, dessiner des plans destinés à rendre l'école accessible aux personnes handicapées, ou encore concevoir un projet visant à améliorer la qualité de vie du milieu), les jeunes pourront se sentir capables de proposer des changements.

- Montrez votre engagement. Profitez de toutes les occasions pour renforcer les objectifs liés aux droits de la personne. Les conversations informelles avec les élèves et les projets de recherche indépendants sont autant de petits pas sur le chemin de la réussite pour les droits de la personne.
- Suscitez l'apprentissage plutôt que d'imposer les connaissances aux élèves. On ne peut atteindre l'objectif de développement chez les élèves d'une empathie avec l'ensemble de l'humanité en se limitant à donner de l'information; il faut aussi en appeler aux sentiments de justice et d'équité des élèves.
- Mettez l'accent sur les ressemblances. Le fait d'essayer de comprendre les personnes de cultures différentes par la présentation de coutumes inhabituelles ou exotiques conduit à mettre tellement l'accent sur les différences, que les élèves peuvent être amenés à penser, que les caractéristiques humaines sont également différentes d'une culture à l'autre. Les élèves seront moins portés à rejeter la diversité culturelle si on insiste sur les traits communs à toute l'humanité, comme les besoins physiques et l'amour des enfants.
- Utilisez l'humour. Les illustrations humoristiques et créatives frappent l'imagination et maintiennent l'attention des jeunes. Chaque fois que cela est possible, il faut que les jeunes prennent plaisir à réaliser les activités. Les droits de la personne, dans une large mesure, sont une célébration de l'humanité.
- Mettez l'accent sur les bonnes nouvelles. Les élèves risquent d'être découragés par les cas de discrimination et autres violations des droits de la personne. Chaque fois que cela est possible, insistez sur les réalisations accomplies.
- Gagnez-vous l'appui des parents et de la collectivité. Partagez vos idées sur l'éducation aux droits de la personne avec d'autres enseignants. Par leurs compétences et leur participation, les parents et la collectivité sont capables d'apporter un soutien formidable au traitement des questions touchant les droits de la personne.

« Enseigner, c'est apprendre. »

Proverbe japonais

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Proverbe nigérian

Matière à réflexion

1. Quelle formation devrait-on donner aux enseignants et aux administrateurs pour leur permettre d'être outillés pour transmettre les notions et les attitudes reliées à l'éducation aux droits? Qui devrait la fournir?
2. Quels obstacles les enseignants doivent-ils surmonter pour pouvoir enseigner les droits de la personne? Comment peut-on résoudre ces problèmes?
3. Les enseignants ont-ils un rôle à jouer dans l'élaboration des programmes et des méthodes d'éducation aux droits de la personne? Si oui, lequel? Comment peuvent-ils devenir de véritables « agents de changement »?

Sujet 7

Réflexions finales : Et maintenant, qu'allons-nous faire ?

*« Connaître n'est rien du tout;
imaginer est tout. »*

Anatole France

« L'éducation est une échelle. »

Manuelito des Navajos

Objectifs

1. Discuter des défis à relever dans le domaine de l'éducation aux droits de la personne.
2. Formuler un plan d'action pour la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne.

L'objectif ici n'est pas de fournir à l'enseignant des réponses toutes faites à des questions par ailleurs fort complexes. Chaque réponse pouvant même générer d'autres interrogations et poser d'autres défis. Nous croyons que la réponse à ces questions doit plutôt émerger du processus pédagogique lui-même. Notre propos consiste donc, à suggérer une démarche ouverte sur un ensemble de possibles humaines.

On peut arriver à certains éléments de consensus par-delà les frontières culturelles et nationales. À des fins de discussion, posons les affirmations suivantes :

- Ce qui paraît essentiel, c'est que les droits de la personne soient universellement considérés non seulement comme un idéal à atteindre, mais aussi comme un contrepoids à l'abus de pouvoir par quelque État que ce soit, peu importe sa nature économique, sociale ou politique.
- Les droits de la personne ne s'appuient pas sur des certitudes ni sur des faits immuables. C'est ce qui leur donne leur force, leur dynamisme et leur capacité de se renouveler.
- La pratique quotidienne des droits de la personne nécessite énormément de précautions et de vigilance, ainsi que de la conviction et de l'engagement.
- Il faut semer la conscience des droits de la personne dans des larges sillons de la société et la cultiver chez les jeunes avec des soins attentifs.
- Le secteur de l'éducation institutionnelle fournit un terreau fertile pour l'éducation aux droits de la personne.

Afin de préparer le terrain, les institutions de droits de la personne doivent :

- former les formateurs;
- assurer les moyens de fournir aux éducateurs de la formation initiale et le perfectionnement;
- créer des outils d'enseignement appropriés et réviser les outils existants;
- innover par de nouvelles méthodes;
- développer des mécanismes d'évaluation;
- partager l'expérience.

« Au-dessus des os blanchis et des restes en ruines de bien des civilisations, sont écrits les mots pathétiques : « Trop tard » [...] Nous avons encore le choix aujourd'hui : la coexistence non violente. Voici peut-être la dernière chance, pour l'humanité, de choisir entre le chaos et la communauté. »

Martin Luther King

Matière à réflexion

1. Quels sont les défis majeurs à relever dans le domaine de l'éducation aux droits de la personne? Comment peut-on y faire face?
2. Quels sont les principaux obstacles pouvant se dresser dans ce domaine? Quelles sont les principales forces et comment peut-on les mettre à profits?
3. Quels sont les gestes à poser dans le cadre d'un plan d'action pour la mise en œuvre de l'éducation aux droits de la personne?

Liste d'outils pédagogiques

Qu'as-tu appris à l'école aujourd'hui,
mon cher petit garçon?
Qu'as-tu appris à l'école aujourd'hui,
mon cher petit garçon?

...J'ai appris que les soldats meurent rarement
J'ai appris que tout le monde est libre
C'est ça que le professeur m'a dit
C'est ça que j'ai appris à l'école aujourd'hui
C'est ça que j'ai appris à l'école

J'ai appris que notre gouvernement doit être fort
Qu'il a toujours raison et jamais tort
Nos dirigeants sont les meilleurs des hommes
Et nous les réélisons encore et encore
C'est ça que j'ai appris à l'école aujourd'hui
C'est ça que j'ai appris à l'école

Qu'as-tu appris à l'école aujourd'hui?
Pete Seeger

Bibliographie

Amnesty International, 1998, *Activités éducatives : faire découvrir le thème de la discrimination aux jeunes*, Londres.

Andreopoulous, Georges J. et Claude, Richard Pierre, 1997, *Human Rights Education for the Twenty-First Century*, Philadelphia.

Baldwin, James, "A Talk to Teachers" dans *Multicultural Literacy*, 1988. Simonson, Rick et Scott Walker (dir.), Graywolf Press, Saint Paul.

Brochu, Ginette et Deschamps, Carole, 1990, *L'éducation aux droits et aux responsabilités au secondaire : recueil d'activités*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, Montréal.

Claude, Richard Pierre, 2000, *Éducation populaire pour les droits de l'homme : 24 exercices pour facilitateurs et professeurs*, HREA, Amsterdam.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, 1996, *Droits et libertés : une école engagée 1996-1997*, Montréal.

Concerted Literacy Councils of Quebec, 1996, *Straight Talk on Contemporary Issues*. Reading Council for Literacy Advance in Montreal (RECLAIM), Montréal.

Conseil de l'Europe, 1983, *Symposium on "Human Rights Education in Schools in Western Europe"*, Vienne.

Conseil de l'Europe, 1989, *Séminaire de enseignants*, Amiens.

Conseil de l'Europe, 2002, *Repères – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*, Strasbourg.

Conseil de l'Europe, 2005, *Domino – Un manuel sur l'emploi de l'éducation par groupes de pairs en tant que moyen de lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance*, Strasbourg.

Conseil de l'Europe, 2005, *Tous différents, tous égaux : Kit pédagogique*, Strasbourg.

Conseil de l'Europe, 2008, *Compasito – Manuel pour l'éducation aux droits de l'homme pour les enfants*, Strasbourg.

Fondation canadienne des droits de la personne, 1990, *Les droits humains : parlons-en!* Programme d'éducation aux droits humains, FCDP, Montréal.

Freinet, Celestin, 1972, *L'école moderne en France*, Maspero, Paris.

Freire, Paolo, 1970, *Pédagogie de l'opprimé*, Continuum, New York.

Freire, Paolo, 1993, *A Critical Encounter*, Peter McLaren et Peter Leonard (dir.), Routledge, London.

Heater, Derek, 1984, *L'enseignement sur les droits de l'homme à l'école : concepts, attitudes et compétences*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Heidegger, Martin, 1971, *Thinking in Modern Philosophies of Education*. John Paul Strain (dir.). Random House, New York.

Horton, Myles et Freire, Paolo, 1990, *We Make the Road by Walking. Conversations on Education and Social Change*, Brenda Bell, John Gaventa et John Peter (dir.), Temple University Press, Philadelphia.

Hughes, Kenneth James, 1979, *Jackson Beardy – Life and Art*, Canadian Dimension Publishers.

Instituto Peruano de Educación en Derechos Humanos y la Paz, 1996, *Tu Tienes Derechos*, Lima.

Kohlberg, L., 1984, *Essays in Moral Development : the Psychology of Moral Development*, Harper & Row, San Francisco.

Kohlberg, L. E. Wasserman et N. Richardson, 1978, *The Just Community School. The Experience of the Cambridge Cluster School*.

League for Human Rights of B'nai Brith Canada, 2001, *Taking Action Against Hate*, A Training Manuel for Individuals, Institutions and Community Groups, Toronto.

Leduc, Constance et Robert de Massy, Philippe, 1989, *Pour mieux vivre ensemble*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, Montréal.

Lister, Ian, 1984, *Enseignement aux droits humains*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Lister, Ian, 2002, *Education for Citizenship : The Citizenship Order*, Oxford.

Mackie, Robert, ed., 1981, *Literacy and Revolution : The pedagogy of Paulo Freire*, Continuum, New York.

Menchu, Rigoberta, 1993, *I, Rigoberta Menchu, An Indian Woman in Guatemala*, Elisabeth Burgos-Debray (dir.) Verson, London.

Organisation des Nations Unies, 1997, *Moi, ma maison et ma vie : Un livret pour apprendre en s'amusant et pour sensibiliser nos jeunes au rôle des femmes dans le développement des villes et des villages*, Nairobi.

Organisation des Nations Unies, 2003, *ABC, L'enseignement des droits de l'homme, Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires*, Genève.

Rayo, José Tuvillo, 1990, *Derechos Humanos : Propuesta de Educación para la Paz Basada en los Derechos Humanos y de Nino*, Consejería de Educación y Ciencia, Junta de Andalucía.

Sarna, Shirley, 1994, *Do the Right Thing. Know your Rights!* Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, Montréal.

Sarna, Shirley 1988, *Fêtons la Déclaration universelle des droits de l'homme. Guide du maître et cahier de l'élève*, Fondation canadienne des droits de la personne, Montréal.

Sarna, Shirley et Ricki, Goldstein, 1991, *Parlons des droits humains!* Fondation canadienne des droits de la personne, Montréal.

Shiman, David A, 1999, *Teaching Human Rights*, Center for Teaching International Relations, University of Denver, Colorado.

Shiman, David A and Barbara, Maclean, 1994, *The Prejudice Book. Activities for the Classroom*. Anti-Defamation League of the B'nai Brith, New York.

Starky, Hugh, 2006, *Teachers and Human Rights Education*, Stylus Publishing, London.

Tibbitts, Felicia, 2002, *Les nouveaux modèles pour l'enseignement des droits de l'homme*, Washington.

UNESCO, 1980, Human Rights Teaching in *Teaching and Learning about Human Rights*, Council of Europe, vol. 1, no 1.

UNESCO, 1988, *Human Rights Teaching*, Paris, vol. VI.

UNESCO, 1993, *Rapport final. Congrès international sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie*, Montréal.